

nos étudiants une chance d'aller perfectionner le cercle de leurs études à l'étranger, non pas seulement en suivant les cours d'une seule université, mais en allant étudier en Allemagne cette année, en Angleterre une autre année et aux Etats-Unis l'année suivante. Loin de moi l'idée de faire de la politique en parlant ainsi; je crains fort cependant que tous les étudiants et professeurs d'astronomie du Canada ne soient très irrités lorsqu'ils se rendront compte qu'en accordant cette bourse, vous agissez au rebours de la méthode suivie en pareil cas.

L'hon. M. STEWART: Je ne puis parler en connaissance de cause de la façon dont on emploie ces jeunes astronomes dans les observations; cependant, en tant qu'il s'agit du travail dans la division des mines, pour les explorations géologiques et autres services de même nature, nous envoyons tous les membres du personnel durant une couple d'années à l'étranger afin de perfectionner leurs études scientifiques. Je ne puis dire si l'on fait la même chose en ce qui regarde le personnel des observatoires, mais je ne m'explique pas pour quelle raison notre attitude est critiquée aussi sévèrement. Du fait que nous amenons ici un astronome d'une institution étrangère, nous retirerons assurément quelque bénéfice de son séjour au Canada.

L'hon. M. BENNETT: Mais, pas d'un astronome aux appointements de \$2,500 par année.

L'hon. M. STEWART: Ce ne sera peut-être pas là le seul traitement que touchera ce jeune homme.

L'hon. M. BENNETT: Mais nous n'avons pas conclu d'arrangements réciproques; je pourrais m'expliquer la chose si un pays étranger nous offrait le même avantage.

L'hon. M. STEWART: Cela se fait peut-être; je n'en sais rien.

M. MCGIBBON: En ces cas, nous devrions acquitter les frais de notre représentant et *vice versa*.

L'hon. M. STEWART: Il existe peut-être un échange de cette nature.

L'hon. M. GUTHRIE: Voilà une innovation, c'est évident; le crédit en discussion n'avait pas été inscrit au budget de l'année dernière ni de l'année précédente. Puis-je savoir du ministre s'il a pris cette décision spontanément ou si la chose lui a été suggérée par l'astronome en chef ou quelque autre fonctionnaire? Lorsqu'une proposition de cette

[M. Ross (Kingston).]

nature est faite, elle est fondée généralement sur le désir de nommer un titulaire à l'emploi. Maintenant à qui le ministre destine-t-il ces fonctions?

L'hon. M. STEWART: Je ne puis le dire.

L'hon. M. GUTHRIE: Où irons-nous le chercher?

L'hon. M. STEWART: Je ne puis le dire.

L'hon. M. GUTHRIE: Où irons-nous le chercher?

L'hon. M. STEWART: Je ne puis fournir ce renseignement à mon honorable ami.

L'hon. M. GUTHRIE: Le ministre n'a-t-il pas des vues à ce sujet?

L'hon. M. STEWART: Non, car la proposition émane du directeur lui-même.

L'hon. M. GUTHRIE: Du directeur des recherches astronomiques?

L'hon. M. STEWART: Oui.

L'hon. M. GUTHRIE: Il n'est pas douteux qu'il n'ait jeté les yeux sur quelque institution scientifique pouvant lui procurer le titulaire en cause. Le comité a le droit de requérir ce renseignement; il a le droit de se renseigner sur les questions qu'il est appelé à trancher. Par conséquent, je voudrais savoir qui est le titulaire en cause, d'où il est originaire, qui a pris les dispositions voulues pour se procurer ses services, et s'il s'agit ici d'une entente mutuelle. Je désirerais connaître, au surplus, la raison de la création de ce nouvel emploi.

L'hon. M. STEWART: Tout ce que je puis dire, c'est que je serai très heureux de laisser cette question en suspens et de me procurer les renseignements désirés.

L'hon. M. GUTHRIE: Très bien, suspendons cette affaire.

M. GEARY: Le ministre voudra-t-il aussi examiner l'opportunité d'établir une bourse de voyage se rattachant à l'une des universités qui possèdent une chaire d'astronomie? Le titulaire de cette bourse pourrait voyager à l'étranger et étudier cette science dans les universités d'Europe. Lorsqu'il reviendrait avec son bagage scientifique, nous le retiendrions ici.

(L'article est adopté.)

Levés topographiques et services aériens pour le développement de la houille blanche, des terrains forestiers et miniers et pour la prévention, par voie aérienne, des incendies de forêt; dépenses de la Commission géographique du Canada; classement des terres pour fins de colo-